

Questions orales

mis le premier ministre au courant de l'enquête, des accusations? Je demanderais en outre au premier ministre s'il est de coutume pour les hauts fonctionnaires de son gouvernement de ne pas tenir compte d'une accusation de corruption portée par un avocat aussi distingué que M. Donald Kerr de Halifax avant de recevoir une lettre de quelqu'un du gouvernement de l'importance de M. Pitfield?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il est injuste de dire qu'on n'a pas donné suite à l'affaire soulevée par M. Kerr. Les faits sont là: il a fait des allégations verbales lorsqu'il était furieux; il l'a dit. Les fonctionnaires lui ont alors demandé de mettre ses allégations par écrit, ce qu'il a fait, je crois, quelques semaines ou environ un mois plus tard. Le gouvernement s'est ensuite basé là-dessus pour charger la GRC d'enquêter. Les preuves recueillies ont été transmises au procureur général de la Nouvelle-Écosse. Cette affaire n'était dès lors plus du ressort du gouvernement fédéral. Il n'était pas nécessaire de m'informer d'une affaire qui s'était bien déroulée et avait été traitée de la manière habituelle. M. Kerr a dit lui-même ceci: «Je n'ai absolument rien à redire à la manière dont les hauts fonctionnaires du gouvernement ont traité l'affaire. Personne n'a parlé de ralentissement ou de dissimulation. Le gouvernement a réagi avec intelligence et rapidité. En réalité, sa réaction a été admirable.»

Des voix: Bravo!

LES ACCUSATIONS DE TRUCAGE DES SOUMISSIONS PAR LES
ENTREPRISES DE RENFLOUEMENT ET DE DRAGAGE—LES
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA TENUE D'UNE
ENQUÊTE PUBLIQUE

M. James McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme l'habitude du retard semble s'être implantée...

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Je parle du retard dans les deux enquêtes. Selon le rapport de la Gendarmerie royale, il se manifeste une tendance identique au trucage des offres dans les deux industries du dragage et du sauvetage. En outre, l'auditeur général signale des irrégularités dans les soumissions de dragage depuis 1963. Devant ces faits, le premier ministre n'est-il pas d'avis qu'une enquête publique servirait mieux l'intérêt de la population?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député n'admettra-t-il pas que dans toutes les affaires qui ont été portées à la connaissance du gouvernement, celui-ci n'a pas agi de façon admirable, pour citer l'auteur de ces assertions?

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

PROPOSITION DE DIRECTIVES À L'INTENTION DES
ENTREPRISES SOUMISSIONNANT POUR DES CONTRATS AVEC
LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Comme le gouvernement essaie d'obtenir l'appui des travailleurs syndiqués pour régler le double problème de l'inflation et du chômage qui frappent le pays, le premier

[M. Stanfield.]

ministre peut-il nous dire si le gouvernement montrera sa bonne foi envers les travailleurs en établissant un ensemble de directives concernant les sociétés canadiennes, directives que ces dernières devront respecter si elles veulent obtenir des contrats avec le gouvernement fédéral?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le leader néo-démocrate connaît la situation actuelle et sait que des consultations ont notamment lieu entre le gouvernement et divers secteurs de l'économie. Il sait que la question sera examinée lors de la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra d'ici quelques semaines. Je doit dire au député que la recherche d'un consensus à ce moment-ci ne sera pas proposée par le gouvernement d'une façon unilatérale au moyen d'une déclaration comme celle dont il parle.

* * *

● (1430)

L'INDUSTRIE

UNITED AIRCRAFT—L'ADJUDICATION DE CONTRATS EN DÉPIT
DE LA GRÈVE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je vais donc donner un exemple précis et poser une question au ministre des Travaux publics. Étant donné la mauvaise réputation de la United Aircraft de Longueuil aux yeux de ces employés, et les subventions fédérales considérables versées à cette compagnie, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement a conclu de nouveaux accords avec cette compagnie au cours de la grève orageuse qui dure depuis environ 14 mois? J'aimerais que le ministre nous explique surtout sa déclaration de ce matin aux représentants du Congrès du travail du Canada, selon laquelle le gouvernement a passé ces nouveaux contrats en raison d'accords antérieurs, étant donné surtout que la compagnie elle-même n'a fait aucune déclaration de ce genre en parlant des derniers contrats.

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Qu'il me soit permis tout d'abord de rectifier l'interprétation que donne le député à mes propos de ce matin. En réponse aux instances du président du Congrès du travail du Canada, j'ai expliqué ce matin que les paiements faits à la United Aircraft faisaient suite à des ententes contractuelles conclues avant le début de la grève. Il n'a nullement été question, dans mes explications, de paiements faits à la United Aircraft au sujet de contrats conclus une fois la grève déclenchée.

M. Broadbent: Le ministre nous dirait-il alors pourquoi le gouvernement a conclu de nouveaux contrats, comme il l'a fait au cours de la grève, avec une compagnie qui a transféré une bonne partie de sa production du Canada aux États-Unis depuis 14 mois, au mépris des principes mêmes de son entente, étant donné que cette même compagnie a refusé la formule Rand, acceptée par la plupart des entreprises du pays qui font preuve de civisme.